



Il est 19h

Un couple de bénévoles ouvre la porte du Centre Saint-Augustin. Ils ont tout préparé : les chambres sont accueillantes. Elles ont été aménagées dans les salles attenantes à l'église. La table est mise et deux grandes casseroles fument déjà avec une bonne soupe et une jardinière de légumes.

Une maman originaire de Guinée-Conakry entre avec sa fille de deux ans. La petite est emmitouflée dans un anorak dont la capuche laisse sortir une petite frimousse. Un autre couple originaire du même pays se présente avec le bébé de quatre mois né prématuré à 7 mois de grossesse. Et puis deux jeunes femmes congolaises poussent la porte. L'une d'elles est enceinte de quatre mois. Enfin un couple de géorgiens avec leurs deux enfants adolescents font comprendre leur bonheur de trouver la chaleur.

Tout le monde est là, on ferme la porte qui donne sur la rue. Le couple-accueillant échange avec douceur et bienveillance avec chacun. Ces bénévoles ont laissé leur maison pour cette nuit et ils dormiront sur place. Une nuit de répit s'annonce pour ces personnes errantes après un bon repas chaud. Demain matin, après le petit-déjeuner, chacun repartira dans le froid.

Une belle mobilisation



L'an dernier une équipe de bénévoles du collectif « le petit jardin » avait mis en place un accueil de nuit pour deux familles dans des locaux paroissiaux à Saint-Priest-en-Jarez. Cette année ils se sont retournés vers le curé récemment installé dans une nouvelle paroisse en centre-ville et qui les avait accueillis l'an dernier. Spontanément il leur a proposé d'aménager les salles attenantes à l'église Saint-Augustin.

Le « Faitout solidaire » repartait donc pour une nouvelle mobilisation avec la volonté d'être prêt pour le 2 décembre. Récolte de mobilier, installation d'une douche, recherche de bénévoles, établissement d'une convention d'occupation ... et le pari a été tenu.

Une trentaine de bénévoles se relaient pour passer la nuit ou préparer les repas. Parmi eux des paroissiens rejoignent les membres du collectif « Le petit jardin » et découvrent cet engagement solidaire. Par son statut d'association-loi 1901 « Un-toit-pas-sans-Toi » accompagne cette action en permettant la gestion administrative du projet.

Interpellations

- L'équipe des bénévoles peut être encore renforcée, en particulier par des personnes acceptant de préparer le repas à la maison et de l'apporter sur place quand celles de la nuit ne peuvent pas le faire.
(tel 06 27 53 88 567 ou 06 80 15 80 83)
- On comprendra que le « Faitout solidaire » n'est pas en mesure d'accueillir d'autres personnes. Bien que des besoins se manifestent chaque jour, on comprendra qu'il inutile de solliciter cette structure éphémère.

Questions

- Ce que la paroisse Saint-Benoît-Saint-Etienne a pu proposer ...
Pourquoi d'autres ne le feraient pas en mettant des locaux à disposition et en mobilisant des chrétiens qui trouveraient là une belle occasion de vivre la diaconie ?
La transformation missionnaire ne passerait-elle pas aussi par la solidarité ?
- Faut-il rappeler que le dispositif de mise à l'abri des personnes vulnérables en période hivernale est de la compétence de l'Etat ... Si on peut se réjouir de la mobilisation de bénévoles, doit-on pour autant, en citoyens, se résigner à subir le désengagement public par un dispositif totalement sous-dimensionné ?